

# EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

DANS LE

## VEXIN FRANÇAIS

PAR

**LOUIS RÉGNIER**

*Membre non résidant du Comité des travaux historiques,  
Conservateur des antiquités et objets d'art du département de l'Eure,  
Ancien vice-président de la Société historique du Vexin.*

### PREMIÈRE SÉRIE

NOTRE-DAME DE PONTOISE

*Autour de Pontoise :*

OSNY — BOISSY-L'AILLERIE — GÉNICOURT — ENNERY

LIVILLIERS — AUVERS-SUR-OISE

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE — ABBAYE DE MAUBUISSON

ABBAYE DE SAINT-MARTIN DE PONTOISE — CERGY — PUISEUX

FONTENAY-SAINT-PÈRE — FLAVACOURT

**ÉVREUX**

IMPRIMERIE DE L'EURE

**PARIS**, LIBRAIRIE ERNEST DUMONT, 45, RUE BARBRY-DE-JOUY.

**ROUEN**, LIBRAIRIE AUG. LESTRINGANT, 11, RUE JEANNE-D'ARC.

**PONTOISE**, LIBRAIRIE ALEXANDRE SEYÈS, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

1922

## PUISEUX

(1895, 1921).

Cette localité, unique de son nom dans les deux Vexins, s'appelle officiellement, paraît-il, *Puisseux-Pontoise*. Quelle heureuse imagination administrative !

L'abbaye de Saint-Martin de Pontoise avait à Puisieux-en-Vexin (1) une *ceaule* (*cella*), c'est-à-dire un manoir, centre d'une exploitation agricole, comme celui que l'abbaye de Saint-Denis possédait à Cergy (2), mais nos renseignements ne nous permettent pas d'affirmer que les religieux jouissaient de toutes les dîmes du territoire (3).

L'abbaye avait le patronage de la cure (4), privilège qui semble avoir résulté de la donation faite vers 1100 par Ite, femme de Foulque de Chaudry et fille d'Hermer de Pontoise (5).

L'église est sous le vocable de Saint-Pierre. Assez petite et d'orientation normale, elle comprend une nef moderne, accompagnée de deux bas-côtés, un transept et un chœur rectangulaire. Une tour s'élève au milieu de l'édifice. Toute la construction est en pierre de taille.

Nous suivrons, dans notre description, l'ordre chronologique. Le **chœur** est la partie la plus ancienne du monument. Il ne se compose que d'une seule travée barlongue, recouverte d'une voûte

(1) Puisieux, Seine-et-Oise, arr. et canton de Pontoise. — D. Toussaints du Plessis (*Descript. de la haute Norm.*, t. II, 1740, p. 708) lui donne mal à propos le nom de *Puisseux le Hauberger*, qui appartient au Puisieux voisin de Chambly, dans le diocèse de Beauvais (Oise, arr. de Senlis, canton de Neuilly-en-Thelle).

(2) J. Depoin, *le Livre de raison de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise*, dans *Comm. des antiq. et des arts de S.-et-O.*, XVIII (Versailles, 1898), p. 96, 98, 100. — La ferme de la *Ceaule* a été supprimée au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle était située à un kilomètre de Puisieux, sur la limite des territoires de Puisieux et d'Osny, au croisement du chemin qui réunit ces deux villages et de celui qui va de la route nationale au hameau de Réal. Elle figure sur le plan du territoire de Puisieux dressé dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par ordre de l'intendant Bertier de Sauvigny (Arch. de S.-et-O., C 105).

(3) La bulle du 13 février 1169 (1170, n. s.) donnée par le pape Alexandre III pour confirmer les biens de l'abbaye de Saint-Martin énumère : *Ecclesiam de Puteolis et duas partes majoris decime et tertiam partem minute*. V. Depoin, *Cartul. de S.-Martin*, p. 33, 36, 74, 95, 126, 260. Voir aussi Bibl. nat., *Coll. du Vexin*, t. XII, f. 218.

(4) Tous les pouillés du diocèse de Rouen.

(5) Depoin, *Cartul.*, p. 33 et 36.

sexpartite, dont les nervures, assez fines et d'épaisseur égale, comprennent deux tores séparés par une arête. Un bouquet de feuillage dissimule le point de croisée, notablement supérieur au niveau du sommet des formerets latéraux. Les ogives proprement dites reposent dans les angles de la travée sur une colonnette consolidée par une bague à mi-hauteur ; la nervure supplémentaire s'appuie de chaque côté sur une colonnette portée par un culot dont la présence de boiseries empêche de

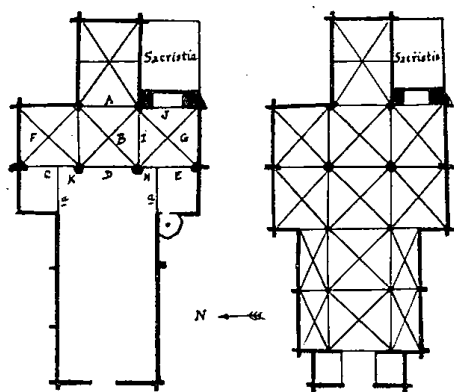


Fig. 28. — ÉGLISE DE PUISEUX  
(plans schématiques montrant l'état  
de l'édifice avant et après 1897).

voir l'ornementation. Les formerets ont les mêmes points d'appui que les autres nervures. Aucun contrefort extérieur ne correspond au support intermédiaire ; mais deux contreforts, à plusieurs glacis sans coupe-larmes, épaulent chacun des angles du chevet. Quatre lancettes sans moulures, régulièrement réparties, sont percées latéralement. Une cinquième s'ouvrait au chevet, avant la pose d'une con-

tretable en bois derrière l'autel majeur.

Le doubleau en tiers point, à deux rangées de claveaux, A (fig. 28), qui sert d'arc triomphal, repose de chaque côté sur une colonne accostée de deux colonnettes, mais la colonnette placée vers le chœur est engagée dans l'angle de deux dosserets, tandis que celle placée vers l'ouest fait partie d'un groupe de trois fûts liés comme on en voit au carré du transept de Saint Maclou de Pontoise. Cette disposition n'existe ici que du côté sud.

Les chapiteaux sont revêtus de feuillages caractéristiques de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ; ces feuillages, parfois assez sommairement traités, s'inspirent surtout de l'acanthé ; on y voit aussi des feuilles plates légèrement enroulées à leur extrémité, des feuilles à bord découpé qui rappellent la fougère. Les tailloirs présentent, superposés, un tore, un cavet dégagé et un méphat. Celles de ces tablettes qui portent les nervures diagonales leur font face. Par exception, le tailloir commun qui couronne les trois chapiteaux du groupe que nous avons signalé est planté de manière à présenter un angle droit sous la nervure de la voûte qui surmonte le

carré du transept. Quant aux chapiteaux du groupe de colonnettes placé au nord sous le doubleau, ils ont été refaits lors des grands travaux dont l'église a été l'objet en 1897. Les bases de ces mêmes colonnettes avaient été renouvelées au xv<sup>e</sup> siècle. Il ne reste aucun spécimen authentique des bases primitives dans la partie de l'église que nous venons de décrire et que nous distinguons nettement du transept, on va voir pourquoi.

Ce transept comprend trois travées carrées, qui ont été construites, semble-t-il, une vingtaine d'années après l'achèvement du chœur. Ce qui caractérise peut-être le plus ce vaisseau transversal, il est bon de le dire tout de suite, ce sont trois arcades égales en hauteur et en largeur, C D E, qui s'ouvrent à l'ouest, annonçant des projets que nous aurons à considérer.

Des circonstances inconnues forcèrent par la suite les habitants de reprendre en sous-œuvre les piliers du nord et de refaire en partie le demi-croisillon du même côté, F. Ces travaux paraissent avoir été exécutés vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

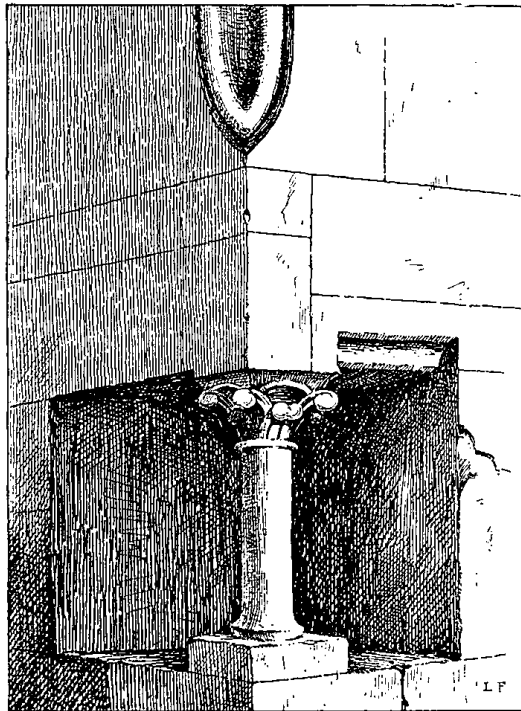
Le demi-croisillon du midi, G, est demeuré à peu près tel qu'il était au xiii<sup>e</sup> siècle. Le pilier qui en forme l'angle nord-ouest, H, se compose d'un massif carré cantonné de quatre colonnes adossées et de quatre colonnettes logées dans des angles ; mais l'une des colonnes, celle qui regarde la nef, a été ajoutée en 1897 ; originairement, le pilier présentait de ce côté une surface plane. Trois des colonnettes ont seules conservé sans retouches leur base du xiii<sup>e</sup> siècle, formée de deux tores très inégaux, celui du bas sensiblement aplati et séparé du premier par une rangée de petits cubes. Ces bases secondaires reposent sur des socles à trois pans.

Un demi-groupe semblable contre le massif de l'entrée du chœur, un autre contre le mur méridional, à l'angle sud-ouest de la travée, portent, concurremment avec le précédent, deux arcades ou doubleaux en tiers-point, I E, bordés de tores. Une colonnette logée dans l'angle sud-est contribue, avec les supports que nous venons d'indiquer, à porter les ogives de la voûte. Elles sont fines, profilées en amande et décorées d'un bouquet de feuillage à la clef.

Les chapiteaux présentent le décor végétal à la mode pendant la première moitié du règne de saint Louis ; quelques-unes des feuilles placées sous les angles du tailloir tendent même à envelopper ce membre d'architecture, qui diffère totalement de ce que nous avons vu dans le chœur ; il comprend ici un cavet bordé de

deux filets et nettement séparé de la tablette supérieure, profil tout à fait caractéristique de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

A l'est s'ouvre une haute absidiole de plan rectangulaire, J, recouverte d'un berceau brisé. Cette disposition rappelle la niche ménagée pour les autels latéraux dans le transept de la Villeterte. Ici, le mur du fond est percé dans sa partie supérieure d'un oculus



*L. Fort del.*

Fig. 29. — ÉGLISE DE PUISEUX  
(piscine dans le bras sud du transept).

qui a été plusieurs fois réparé, mais que nous croyons authentique. Il éclaire la partie méridionale du transept, concurremment avec une baie de style flamboyant, à meneau, qui a remplacé, dans le mur voisin, une lancette du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'absidiole est encadrée d'une gorge bordée de deux tores, motif d'ornement assez répandu dans la région à la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle et que nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de signaler. Comme toujours, cette gorge se termine en pointe à ses extrémités ; mais ici elle s'in-

terrompt plus tôt du côté de l'épître pour faire place à une piscine ingénieusement logée dans l'angle même de l'absidiole, derrière une courte colonnette nécessaire pour porter la maçonnerie supérieure. Le dessin ci-joint montre cette piscine dans son état présent, après une réfection partielle déjà relativement ancienne, qui n'a pas reproduit la moulure de l'un des deux linteaux.

Il nous fallait distinguer le transept du chœur et insister sur les caractères respectifs de ces deux parties de l'église, parce qu'une inscription fournit un point de repère à la chronologie de l'édifice.

De cette inscription, nous n'avons malheureusement que le texte, recueilli lors de l'enquête historique et archéologique de 1880. Il est ainsi conçu : *L'an 1212, le 30 juin, fut dédiée l'église de céans.* Une telle rédaction ne semble guère devoir être antérieure au xv<sup>e</sup> siècle. La forme des caractères nous renseignerait sur ce point ; mais l'inscription, gravée sur une pierre au mur du chevet, est cachée par la contretable de l'autel (1). Nous n'avons, d'ailleurs, aucune raison de mettre en doute le fait ainsi commémoré. Il s'agit seulement de déterminer quelles parties de l'église étaient debout quand eut lieu la cérémonie en question. A notre avis, une seule existait alors, le chœur, avec une nef quelconque, depuis entièrement disparue. Le transept, si l'on en juge par ce qui reste de la construction du xiii<sup>e</sup> siècle, n'existait certainement pas en 1212. On ne saurait lui attribuer une date antérieure à 1215 ou 1220 au plus tôt. Le chœur, au contraire, pouvait être achevé depuis plusieurs années quand on appela le prélat consécrateur. Nous croyons ce chœur de la période 1190-1210.

Les remaniements opérés dans le transept au xv<sup>e</sup> siècle ont laissé subsister partout la forme originale des arcs doubleaux ; mais la voûte centrale B et celle du bras nord F ont été entièrement refaites sur de nouvelles ogives dans le goût de la dernière période gothique. Des fenêtres en tiers-point, garnies d'un meneau et d'un remplage flamboyant, ont aussi remplacé les baies primitives. Aux deux clefs de voûtes, des écus en forme de bouclier s'encadrent, celui de la travée centrale, d'un *chapel* ou couronne de feuillage, l'autre d'un cartouche aux formes fantaisistes. Ces détails semblent indiquer que l'achèvement des travaux n'eut lieu que dans la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Les armoiries ont été grattées. On peut supposer avec une quasi-certitude qu'elles appartenaient à la famille de l'Isle-Andrézy, branche des L'Isle-Adam qui posséda du xv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècle la seigneurie laïque de Puisseux.

Au-dessus du transept, en B, s'élève le **clocher**, tour carrée d'une construction très simple. Chaque angle de l'étage du beffroi est épaulé de deux contreforts ou plutôt de deux pilastres, pseudo-contreforts qui reposent sur la souche inférieure. Chaque face du carré possède une baie en tiers-point, subdivisée par un meneau bifurqué, épais et disgracieux. Les deux pignons de la bâtière sont l'unique partie de la tour qui ait reçu quelque ornementation :

(1) Nous devons ce renseignement à M. Bourcier, curé de Cergy.

chacun de ces couronnements est ajouré de deux oculus jumeaux, que sépare un contrefort-pilastre (les oculus de l'ouest sont trilobés), et des crochets de feuillage garnissent les rampants.

Cette tour, évidemment contemporaine de la réfection partielle du transept au xv<sup>e</sup> ou au xvi<sup>e</sup> siècle, est-elle la première qui se soit élevée sur cet emplacement? Nous ne saurions le dire. Avant la reconstruction de la nef en 1897, la tourelle d'escalier polygonale qui donnait accès aux combles et au clocher s'élevait dans l'angle de la nef et de la travée accolée au demi-croisillon du midi, G. Cette tourelle n'existe plus, et nous avons omis en 1895 d'en noter la date probable.

Après que la nef eut été reconstruite en 1897, la nouvelle toiture, dont la hauteur plus grande était imposée par les dispositions d'attente créées au xiii<sup>e</sup> siècle, annihila fâcheusement l'effet de la tour. On prit alors le parti de surélever celle-ci au moyen d'une zone de maçonnerie de 1 m. 50 ajoutée au niveau des baies, dont la longueur se trouva ainsi augmentée.

Les trois arcades, C, D, E, égales en hauteur et en largeur, qui s'ouvrent à l'ouest du transept indiquaient, en effet, le projet d'une vaste nef dont la largeur devait être égale à toute la longueur du vaisseau transversal, c'est-à-dire atteindre 13 m. 50. Assurément, il était nécessaire de subdiviser cet espace par des piliers; mais les supports prévus au xiii<sup>e</sup> siècle semblent n'avoir été que de bois, car la face occidentale des deux massifs H K placés entre les trois arcades et des demi-piliers extrêmes était plate. En attendant la réalisation du projet, on avait, au xiii<sup>e</sup> siècle, laissé subsister la vieille nef romane; mais il avait fallu créer, à droite et à gauche, deux dégagements sous la forme de petites travées surmontées d'une toiture en appentis et d'un demi-berceau de bois, dont la tête allait s'appuyer contre le muret qui régnait au-dessus des arcades latérales. Contre ce muret s'appuyait en même temps un arc en quart de cercle, *a*, qui, dans le prolongement du mur de la nef, reliait ce mur au transept et portait la toiture de la nef. Celle-ci, éclairée par des lancettes qui remontaient peut-être au xiii<sup>e</sup> siècle, était évidemment d'origine romane. Les murs en avaient si peu de hauteur que le plafond qui la surmontait coupait le sommet de l'arcade centrale.

Signalons en passant que les trois nefs égales prévues quand on bâtit le transept peuvent avoir été inspirées par une disposition

analogue établie vers le même temps dans l'église de Vaux-sur-Seine, près de Meulan. Mais à Vaux les trois nefs étaient voûtées, tandis qu'à Puisseux elles ne pouvaient être surmontées que de plafonds ou d'un berceau de bois accosté de deux demi-berceaux (1).

Lorsqu'en 1897 on décida de reconstruire la nef romane, l'architecte, M. Charles Ferrant, de Paris, ne crut pas devoir réaliser dans toute leur étendue les intentions de son prédécesseur du XIII<sup>e</sup> siècle : l'importance de la commune ne l'exigeait pas. Il se contenta donc de remplacer par deux travées carrées plus spacieuses, et de même hauteur que le transept, les deux dégagements provisoires donnant accès aux demi-croisillons, et, pour voûter ces deux travées et celle qui devait les relier, il ajouta des colonnettes contre la surface plate laissée à l'ouest des piles du XIII<sup>e</sup> siècle, H, K, placées sous le clocher. Ces colonnettes ont fourni l'alignement de deux rangs de colonnes qui, dans le surplus de la nef nouvelle, sont venues constituer un vaisseau central et deux étroites allées de même hauteur. Les voûtes d'ogives établies sur les trois vaisseaux et sur les trois travées qui doublent pour ainsi dire le transept sont naturellement faites de briques creuses. Toute cette architecture et celle du portail extérieur ont été conçues dans le style du XIII<sup>e</sup> siècle. Le résultat est plus satisfaisant au dedans qu'au dehors.

Les deux plans-croquis ci-dessus (p. 186) font voir l'ancienne disposition et la nouvelle.

Une inscription sur marbre blanc, dans le bas-côté sud, rappelle la date des travaux et les générosités qui en ont permis l'exécution. Les détails que nous avons donnés permettent de corriger ce qu'a d'inexact ou d'exagéré l'un des verbes employés dans cette inscription, dont voici le texte *littéral* : « Cette église, dédiée à Saint-Pierre, a été reconstruite en 1897 par la famille Thomassin (2), et bénite le 18 janvier 1898 par Monsieur l'abbé Donnio, chanoine de Versailles, ancien curé de cette paroisse. »

La sacristie, accolée au chœur du côté sud, possède une porte extérieure dont le linteau, monolithe, est le reste curieux d'une porte romane. Ce bloc, en forme de fronton, mesure 1 m. 37 de

(1) Des trois nefs de Vaux, deux seulement subsistent, revoûtées au XVI<sup>e</sup> siècle.

(2) M. Louis Thomassin, maire de Puisseux, a bien voulu compléter notre travail par d'utiles renseignements. On sait la place éminente que lui et sa famille ont conquise dans l'agriculture française.



longueur et 34 centimètres de hauteur dans l'axe (1). Il porte une décoration fort sommaire et d'un très faible relief : des bandes croisées en diagonale, un besant et, près de l'arête inférieure, une ligne horizontale de dents de scie. Les dents de scie pourraient faire supposer ce fragment du XII<sup>e</sup> siècle plutôt que du XI<sup>e</sup> (2).

L'enquête de 1880 a signalé dans l'église un « tableau de la Vierge, que l'on attribue à Van Dyck ». Cette toile, actuellement placée contre l'extrémité ouest du latéral, au sud de la nef, est, en effet, une copie ou une réplique, un peu réduite (dimensions approximatives : 1 m. 20 de hauteur sur 80 centimètres de largeur), d'une *Vierge à l'Enfant* de Van Dyck qui fait partie, à Londres, de la collection du comte d'Ellesmere (Bridgewater House). La peinture de Puiseux est remarquable, et des connaisseurs pensent que certaines parties pourraient être de Van Dyck lui-même. Marie, debout, vue à mi-corps, soutient l'Enfant, debout à sa gauche, sur un muret où elle a jeté l'extrémité, ramenée en avant, de son ample manteau bleu. Une robe d'un beau rouge mordoré complète son vêtement. Les yeux sont levés au ciel, comme s'ils avaient la vision d'un avenir douloureux. L'Enfant, à peu près nu, tourne son joli visage à sa gauche et regarde droit devant lui, dans une apparente insouciance qui contraste avec la profonde préoccupation de Marie. Il s'appuie de la main droite à la poitrine de sa mère, dans un geste plein de naturel. Cette toile est d'une très belle conservation. A-t-elle été achetée à la vente du mobilier du château en 1818, après le décès de M<sup>me</sup> Girardin, ou avait-elle été donnée par celle-ci de son vivant ? Il serait intéressant de chercher la réponse à ces questions dans les délibérations de la fabrique, s'il en existe.

La cloche date de 1745 ; elle mesure 98 centimètres de diamètre et porte l'inscription suivante :

✠ LAN 1745 IAY ETE BENIE (*sic*) PAR M<sup>re</sup> PIERRE IEAN UARIN  
CURE DE PUISEUX ET NOMMEE RENE PAR M<sup>re</sup> RENE HATTE SEIGNEVR DU  
DIT PUISEVX DENIS BAURIN MARGUILLIER A . HERBA ET F . MICHAUX  
MON (*sic*) FAITE

(1) Nous empruntons ces dimensions à M. Coquelle (*les Portails romans du Vexin français et du Pincerais*, dans *Mém. de la Soc. histor. de Pontoise et du Vexin*, t. XVII, 1<sup>er</sup> fasc., 1906, p. 46).

(2) Voir une reproduction phototypique dans le travail de M. Coquelle précité (*ibid.*, pl. II).

Sur les flancs de la cloche, on voit diverses figures : un crucifix, avec sainte Madeleine agenouillée ; saint Pierre, en costume d'officiant et porteur d'une énorme clef ; une Vierge à l'Enfant, le sceptre en main. Sous l'inscription alternent des têtes d'anges et des fleurons d'acanthé.

René Hatte était un fermier général qui avait acquis la charge de greffier du conseil privé et une des charges de secrétaire du roi. Il fut le beau-père de Louis-Alexandre Girardin de Vauvray, à qui il laissa le domaine d'Ermenonville, et le grand-père de René-Louis Girardin, dont la veuve, Brigitte-Cécile-Adélaïde Berthelot de Baye, devait être la dernière propriétaire du château de Puisseux. Elle a laissé dans le pays une mémoire vénérée. Après sa mort, en 1818, le domaine fut vendu et le château démoli (1).

..

Contre l'extrémité sud du transept, dans le petit cimetière qui entoure l'église, un monument funéraire, mauvaise imitation du style gothique, encadre les **épitaphes** gravées de la dernière « dame » de Puisseux, de son frère, de son beau-père et de l'un de ses oncles ou cousins par alliance. Voici le texte de ces épitaphes, superposées en deux colonnes, les deux premières à gauche, les deux autres à droite.

DAME BRIGITTE CECILE ADÉLAÏDE  
BERTHELOT DE BAYE  
VEUVE DE RENÉ LOUIS  
MARQUIS DE GIRARDIN  
DÉCÉDÉE A PUISEUX LE 27 SEPTEMBRE 1818  
AGÉE DE 74 ANS (2).

ALEXANDRE ÉTIENNE HYPOLITE  
BERTHELOT, BARON DE BAYE  
MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI,  
NÉ A PARIS LE 3 NOVEMBRE 1745,  
DÉCÉDÉ A PUISEUX LE 13 OCTOBRE 1815 (3).

(1) Il s'élevait à l'ouest et tout près de l'église. La façade principale regardait le midi ; elle était précédée d'une esplanade qui se prolongeait au delà de la route royale par une avenue plus étroite aboutissant au bois du Hazay. Voir le plan du XVIII<sup>e</sup> siècle déjà cité.

(2) René-Louis Girardin de Vauvray, colonel de dragons, était mort le 20 septembre 1808, à Vernouillet (Seine-et-Oise). Depuis plusieurs années, il vivait séparé de sa femme.

(3) Frère unique de la « marquise de Girardin », il avait été, sous Louis XVI, colonel de dragons et lieutenant des gardes de Monsieur.

## EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES

TRÈS HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR  
 MESSIRE LOUIS ALEXANDRE  
 DE GIRARDIN  
 MARQUIS DE VAUVRAY  
 CHEVALIER, SEIGNEUR DE COURDEBOIS  
 CONSEILLER DU ROI, ANCIEN MAITRE DES REQUETE  
 DÉCÉDÉ LE 14<sup>ÈME</sup> JOUR D'OCTOBRE 1782  
 AGÉ DE 84 ANS (1).

MESSIRE FRANÇOIS EMMANUEL  
 DE GIRARDIN  
 VICE-AMIRAL  
 NÉ A LA MARTINIQUE  
 DÉCÉDÉ A PUISEUX LE 26 NOVEMBRE 1811  
 AGÉ DE 76 ANS (2).

A droite du portail de l'église, la **croix du cimetière**, renouvelée au xvii<sup>e</sup> ou au xviii<sup>e</sup> siècle, conserve la base et le socle de l'ancienne, qui remontait au xiii<sup>e</sup> siècle. Cette base, de forme circulaire, se compose de deux tores immédiatement superposés et très fortement aplatis. On voit aux angles du socle carré de petits motifs ou piliers d'une très faible hauteur, qui jouent le rôle des griffes habituelles. On ne peut douter, en effet, qu'une colonne très mince, avec chapiteau, ne s'élevât au-dessus de cette base. C'est la disposition de la jolie croix de Jouarre (Seine-et-Marne), et elle se retrouvait, avec une variante ingénieuse et non sans élégance, au bas d'une croix que les chanoines augustins de Saint-Laurent-en-Lyons avaient érigée dans leur prieuré, à la limite du Vexin nor-

(1) Louis-Alexandre Girardin de Vauvray, père de René-Louis, avait été maître des requêtes de l'hôtel du roi. On remarquera que ni le père ni le fils ne sont qualifiés de seigneurs d'Ermenonville, terre où cependant leur nom, celui du fils surtout, est impérissablement attaché. Il serait intéressant de savoir quel souvenir conservait la marquise de Jean-Jacques Rousseau, et ce qu'elle pensait de l'engouement de son mari pour le « philosophe ». L'avait-elle partagé et dans quelle mesure ? — La seigneurie de la Cour-des-Bois, dont le château existe encore, était située au Gâtinais, près de Milly, dans la paroisse de Tousson (aujourd'hui canton de la Chapelle-la-Reine, arr. de Fontainebleau, Seine-et-Marne). Il existait aussi un fief de la Cour-des-Bois à Muids (Eure), assez près du soi-disant marquisat de Vauvray, dont les Girardin avaient retenu le nom ; mais il ne paraît pas que ce fief ait jamais dépendu à un titre quelconque de la châtellenie du Vaudreuil, possédée par Claude Girardin de 1657 à 1669.

(2) Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur ce personnage, dont l'acte de décès dit simplement qu'il était veuf de Marie-Elisabeth Delessart de Rainy.

mand et du pays de Bray (1). Cette croix datait comme les précédentes du XIII<sup>e</sup> siècle. Chacun des angles du socle carré, seule partie qui fût conservée, avec la base, en 1867, présentait, en manière de griffe, une volute redressée et tournée vers le fût (2).

**PUISEUX.**

Page 186, ligne 36. — *Au lieu de* : un méphat, *lire* : un méplat.

Page 194, ligne 6. — *Au lieu de* : MAITRE DES REQUETE, *lire* :  
MAITRE DES REQUETES.